



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

3 novembre 2016

L'ARE retire son recours contre le projet « Nids d'Hérens » à Nax / Mont-Noble

(IVS).- Le projet innovant de cabanes perchées sur la Commune de Mont-Noble est débloqué. Suite à l'argumentation complémentaire du Service du développement territorial, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a en effet retiré son recours déposé auprès du Tribunal cantonal.

Suite à l'homologation par le Conseil d'Etat, en juin 2016, de la modification du plan d'affectation des zones de la commune de Mont-Noble pour la réalisation d'un projet de cabanes perchées, l'ARE avait déposé un recours auprès du Tribunal cantonal. Bénéficiant des préavis positifs des Services cantonaux concernés et n'étant pas contesté par les organisations de protection de la nature, le Canton et la Commune de Mont-Noble ont décidé de ne pas renoncer au projet « Nids d'Hérens ».

Plusieurs échanges ont ainsi été menés avec l'ARE et une argumentation complémentaire lui a été transmise à la fin du mois de septembre dernier par le Service du développement territorial. Il a notamment pu être démontré que le projet de cabanes perchées constitue une forme alternative et innovante d'hébergement touristique. Il s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement territorial du canton et est en cohérence avec les équipements existants et la vision du développement touristique de la commune de Mont-Noble, une des communes de l'« espace des coteaux et vallées latérales ». Par ailleurs, la localisation et les caractéristiques du site choisi de même que les règles contraignantes fixées dans le plan d'aménagement détaillé ont finalement convaincu l'ARE de retirer son recours.

Cette excellente nouvelle pour la Commune de Mont-Noble et pour le tourisme valaisan confirme que l'aménagement du territoire peut effectivement contribuer au développement économique du canton et faciliter l'aboutissement des projets de qualité.

Personnes de contact :

Jean-Michel Cina, chef du DEET (027 606 23 00)

Bernard Bruttin, président de Mont-Noble (079 204 34 00)

